# Nouveaux formulaires pour se conformer aux changements relatifs à la LBA et à la NCD

le 25 mai 2017 english

### **QUE SE PASSE-T-IL?**

Pour maintenir la conformité avec les exigences concernant la lutte contre le blanchiment d'argent (LBA) et la Norme commune de déclaration (NCD), l'Assurance vie Équitable a mis à jour plusieurs formulaires et propositions pour les produits d'assurance vie et d'épargne-retraite.

#### **EN QUOI CONSISTENT LA LBA ET LA NCD?**

La lutte contre le blanchiment d'argent (LBA) s'entend des procédures, des lois ou des règlements conçus pour arrêter la pratique de production de revenus par l'entremise d'activités illégales. Dans la plupart des cas, les blanchisseurs d'argent masquent leurs actions au moyen d'une série d'étapes pour que l'argent provenant de sources illégales ou douteuses semblent provenir de moyens légitimes.

La Norme commune de déclaration (NCD) est une nouvelle norme internationale concernant l'échange automatique de renseignements relatifs à des comptes financiers visant à lutter contre l'évasion fiscale et à promouvoir l'observation volontaires des lois fiscales. Le but de cette loi est d'identifier les titulaires de contrat qui sont des résidents aux fins de l'impôt dans un territoire de compétence autre que le Canada ou les États-Unis et de déclarer les renseignements à l'Agence du revenu du Canada (ARC) à propos de ces titulaires de contrat. L'ARC échangera ces renseignements avec les pays qui participent à l'entente internationale.

#### **COMMENT CELA TOUCHERA-T-IL LES CLIENTS?**

LBA - à compter du 17 juin 2017 :

- Les pièces d'identité avec photo délivrées par le gouvernement fédéral ou provincial sont requises pour vérifier l'identité des clients en personne. Vous pouvez également utiliser deux autres pièces d'identité fiables selon la méthode à processus double. Veuillez visiter le site <a href="www.equitable.ca/aller/autre-identite">www.equitable.ca/aller/autre-identite</a> pour obtenir une liste des pièces d'identité acceptables et les directives à suivre.
- Les règles relatives aux étrangers politiquement vulnérables ont été élargies pour comprendre les nationaux politiquement vulnérables et les dirigeants d'une organisation internationale, ainsi que les membres de leur famille et les personnes étroitement associées.

#### NCD - à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017 :

• Les clients qui ouvrent de nouveaux comptes seront tenus de déclarer où ils résident aux fins de l'impôt afin de déterminer si leurs comptes financiers doivent être déclarés à l'Agence du revenu du Canada (ARC).

#### **QUE DEVEZ-VOUS FAIRE?**

Vous trouverez ci-dessous une liste de formulaires que l'Assurance vie Équitable a mis à jour en raison des modifications apportées à la loi relativement à la LBA et la NDC. **Veuillez vous assurer que vous utilisez la version la plus récente que vous trouverez sur le site** *EquiNet*<sup>MD</sup> **et recycler tout ancien document imprimé.** Si un ancien formulaire est reçu après le 16 juin 2017, vous pourriez avoir à obtenir des renseignements, des formulaires et des signatures supplémentaires. Les systèmes Proposition directe<sup>MC</sup> et InsuranceAssist ainsi que les propositions d'assurance à souscription simplifiée du

Les systèmes Proposition directe<sup>MC</sup> et InsuranceAssist ainsi que les propositions d'assurance à souscription simplifiée du Système d'illustration des ventes de l'Équitable<sup>MD</sup> seront mis à jour automatiquement lorsque vous ouvrirez une session le 19 juin 2017 à compter de 9 h (HAE).

## Documents touchés par les modifications apportées à la LBA et la NDC

| ASSURANCE VIE ET ASSURANCE MALADIES GRAVES |  |  |
|--|--|--|
| N° du formulaire                           | Description  |  |
| 350FR *                                    | Proposition d'assurance vie ou d'assurance maladies graves           |  |
| <u>1344FR</u> *                            | Autorisation d'une proposition d'assurance à souscription simplifiée |  |
| <u>682FR</u> *                             | Déclaration du requérant - Assurance vie                             |  |
| <u>1616FR</u> *                            | Demande de transformation de l'assurance vie temporaire              |  |

<sup>\*</sup> Les propositions d'assurance peuvent être commandées en utilisant le formulaire <u>Demande de matériel de marketing</u> sur les produits d'assurance vie et d'assurance maladie complémentaire (n° 1390FR).

| ÉPARGNE-RETRAITE |  |
|------------------|--|
| N° du formulaire | Description  |
| <u>1384FR</u> *  | Demande de souscription - Fonds indispensables Sélects - contrats enregistrés et non enregistrés |
| <u>1383FR</u> *  | Demande de souscription - Fonds indispensables Sélects - compte d'épargne libre d'impôt (CELI)   |
| <u>799FR</u> *   | Demande de souscription - contrats enregistrés ou non enregistrés                                |
| <u>796FR</u> *   | Demande à souscription - compte à intérêt garanti - compte d'épargne libre d'impôt (CELI)        |
| <u>355FR</u> *   | Demande de souscription - rente immédiate  |
| <u>594 FR</u>    | Renseignements sur l'entreprise  |
| <u>1027FR</u>    | Mise à jour des renseignements du client   |
| 671NOCFR         | Changement de nom ou changement de titulaire   |
| <u>31FR</u>      | Renseignements sur le tiers  |
| <u>378FR</u>     | Service de débit préautorisé   |
| 693ANNFR         | Directives de placement - Solutions indispensables, PPP et CIG                                   |
| 693SELFR         | Directives de placement - Fonds indispensables Sélects   |
| <u>1516FR</u>    | Déclaration du requérant - Épargne-retraite  |

<sup>\*</sup> Les demandes de souscription pourront être commandées à compter du 29 mai en utilisant le formulaire <u>Demande</u> <u>de matériel de marketing d'épargne-retraite (n° 1391FR)</u>. À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, nous n'accepterons plus les anciennes versions des demandes de souscription.

| ASSURANCE VIE ET ÉPARGNE-RETRAITE |  |  |
|-----------------------------------|--|--|
| N° du formulaire                  | Description                                  |  |
| <u>594FR</u>                      | Renseignements sur l'entreprise              |  |
| <u>1027FR</u>                     | Mise à jour des renseignements du client     |  |
| 671NOCFR                          | Changement de nom ou changement de titulaire |  |
| <u>31FR</u>                       | Renseignements sur le tiers                  |  |
| <u>378FR</u>                      | Service de débit préautorisé                 |  |

MD indique une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.